

RISQUES LIÉS AUX ACHATS EFFECTUÉS SUR UN SITE WEB ILLÉGAL

Pour votre santé

Vous n'avez aucune garantie que les médicaments que vous achetez sur un site illégal soient sûrs, efficaces et de bonne qualité. Cela s'applique aux médicaments à usage humain et à usage vétérinaire. Ces produits ne sont souvent pas autorisés en Europe et peuvent contenir une quantité trop faible ou trop importante du principe actif, voire des substances toxiques. De plus, vous n'avez pas l'accompagnement professionnel d'un médecin ou d'un pharmacien pour surveiller le dosage ou les interactions avec d'autres médicaments.

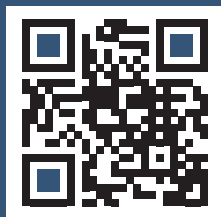
Pour votre porte-monnaie

Si vous commandez sur des sites web illégaux, vous risquez fortement de recevoir des produits falsifiés. De plus, en cas de saisie de vos produits, l'AFMPS peut vous sanctionner, y compris par des amendes.

Pour votre sécurité en ligne

Les sites illégaux peuvent abuser de vos données personnelles, comme votre adresse e-mail, vos informations bancaires, votre nom et votre adresse. Résultat ? Vous pouvez recevoir des spams, mais également être victime de phishing ou d'usurpation d'identité.

Vos médicaments et produits de santé, notre préoccupation



www.afmmps.be

Vous avez des doutes sur un médicament en particulier ou sur un site internet ? N'hésitez pas à envoyer un e-mail à l'AFMPS : welcome@afmmps.be

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS)



Avenue Galilée 5/03
1210 BRUXELLES
BELGIQUE



+32 2 528 40 00



L'ACHAT DE MÉDICAMENTS EN LIGNE EST-IL FIABLE ?



L'ACHAT DE MÉDICAMENTS EN LIGNE EST-IL FIABLE ?

Comme chez votre pharmacien, les médicaments que vous achetez en ligne doivent être sûrs, efficaces et de bonne qualité.

Comment repérer un site web fiable ?
Comment être sûr qu'il s'agit d'un site web légal ?
Quelles sont les conséquences en cas de commande de médicaments illégaux ?
Y a-t-il des risques pour votre santé ?

Découvrez nos conseils dans cette brochure.

RECONNAÎTRE LES PHARMACIES EN LIGNE ILLÉGALES

Les sites web illégaux qui vendent des médicaments (pour humains ou animaux) peuvent paraître très professionnels. Vous pouvez y voir des photos de l'emballage auquel vous êtes habitué, une photo d'un médecin sur la page d'accueil, des avis positifs de clients et une option de paiement par carte bancaire. Pourtant, certains éléments devraient vous alerter.



En Belgique, vous pouvez acheter légalement des médicaments sur internet uniquement s'ils ne nécessitent pas de prescription médicale. Vous tombez sur des offres pour des médicaments qui nécessitent une prescription médicale tels que des antibiotiques, des produits stimulant l'érection, des anabolisants, des somnifères et sédatifs ou encore des médicaments pour maigrir ? Il s'agit d'un site web illégal.



Le site web vous permet-il de consulter un médecin qui vous fournira une prescription médicale ?
Ce n'est pas autorisé en Belgique.



Le site web vous offre des réductions à l'achat de médicaments ?
En Belgique, c'est interdit par la loi. Les remises, y compris les remises sur quantité, ne sont autorisées que sur les produits de parapharmacie tels que les vitamines, les compléments alimentaires et les cosmétiques.



Sur le site web, vous ne trouvez pas de référence claire à l'entreprise ou à la personne responsable.



Certains produits vendus sur internet sont de pures escroqueries. Ils sont présentés comme des remèdes miracle ou suscitent des attentes irréalistes, ce qui pourrait éloigner les patients du traitement dont ils ont réellement besoin.



Le site web contient des fautes d'orthographe et de grammaire ou des parties de texte mal traduites ou composées de plusieurs langues.



Cliquer pour vérifier la légalité de ce site

RECONNAÎTRE LES PHARMACIES EN LIGNE LÉGALES

Toutes les pharmacies en ligne légales en Europe affichent l'un des logos de cette page. Le vert pour les médicaments à usage humain et le bleu pour les médicaments à usage vétérinaire.

En cliquant sur le logo, vous serez redirigé vers une liste de pharmacies sûres disponible sur le site web de l'autorité compétente. En Belgique, il s'agit de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (www.afmps.be). Si la pharmacie figure sur cette liste, vous pouvez passer votre commande en toute sécurité.



Cliquer pour vérifier la légalité de ce site